

Sergent Jaylall Boojhawon

Une lutte pour un syndicat de police

Lindley Couronne, directeur de Dis-Moi a rencontré le sergent Jaylall Boojhawon au siège du secrétariat national de la Commission nationale des droits humains, à Rose-Hill pour discuter des événements politiques récents, de la police et des droits humains. Selon lui, une réforme totale de la force policière s'impose pour lui rendre ses lettres de noblesse.

■ L'an dernier, sergent Boojhawon quand vous avez rencontré Dis-moi, vous étiez un paria, victimisé par la hiérarchie policière pour avoir osé vous battre pour un syndicat. Cette année vous êtes reçu par un nouveau Premier ministre qui a inscrit la création d'un syndicat de police dans son programme électoral ! Quel changement !

Vous avez raison, les temps changent.

Quand j'ai mené ma bataille pour le syndicat, sous l'ancien régime, la force policière était le cadet des soucis du ministère de l'Intérieur. On se retrouvait avec une police qui semblait être à la dérive, sans objectifs précis et des policiers qui souffraient. Je me suis fait le porte-parole de cette police et je me suis battu, contre vents et marées, pour la création d'un syndicat. J'ai subi beaucoup de représailles, de victimisation, de torture morale. J'ai risqué mon emploi pour donner à la force policière ses lettres de noblesse. Les policiers souffraient et moi je voulais les libérer de cette souffrance. Donc, je n'hésite pas à dire qu'avec le changement de gouvernement, nous les policiers, nous nous sommes sentis libres. Et durant ces élections générales, la majorité d'entre eux a voté massivement pour un changement au sein de la police.

■ Donc, si vous sollicitez aujourd'hui un rendez-vous avec le Commissaire de police, il vous recevra à bras ouverts !

Je suis peut-être subjectif, mais si vous faites un sondage au sein de la force, plusieurs policiers vous diront que ce commissaire doit partir.

Pour répondre à votre remarque : j'ai moi-même réclamé à maintes reprises un rendez-vous, en vain. Je suis certain que si j'en sollicitais un aujourd'hui, il refuserait.

■ Je conviens que l'attitude du commissaire de police a été pour le moins étrange... Nos citoyens peuvent-ils et doivent-ils faire confiance à une police qui se cherche aujourd'hui ?

Les citoyens n'ont pas le choix que de faire confiance à la police, car il n'y en a pas d'autre. Si je me mets à la place des citoyens, je comprends que ce doute existe. Cependant, la force dans son ensemble fait de son mieux pour servir la population. Elle ne peut être tenue responsable de la gestion de ces dix dernières années où des membres de la force policière ont été instrumentalisés, ont pris des décisions qui ont politisé la police à outrance, au lieu d'effectuer leurs tâches selon les normes, les procédures et les lois en conformité avec les droits humains. Je l'affirme haut et fort : une section du Central CID semblait agir comme bon lui semble, avec des arrestations arbitraires inculpés sous des charges calamiteuses. En raison des agissements de certaines personnes, la police a perdu la confiance des citoyens. Nous sommes



convaincus que cela changera.

■ Une grande responsabilité pèse sur le nouveau Premier ministre et le prochain Commissaire de police pour restaurer l'État de droit. Votre opinion ?

Le poste de Commissaire de police est un poste constitutionnel. La Constitution prévoit que le commissaire soit nommé par le Premier ministre en consultation avec le leader de l'Opposition. Or, la plupart du temps, le Premier ministre choisit un proche, dans le but de l'utiliser pour ses basses besognes. Je parle là surtout de l'ancien régime. Un Commissaire de police, digne de ce nom, devrait avoir suffisamment de personnalité pour ne pas se laisser influencer, voire instrumentaliser, par les politiques.

Selon moi, la force policière devrait avoir une indépendance et une impartialité totales. Il ne faut pas qu'elle se laisse diriger par les forces extérieures sinon elle perd de son autorité.

■ Pour que les choses changent vraiment et

que Maurice n'ait plus de commissaire de police « paillason » faudrait-il un changement de paradigme total.

Je suggère trois critères au minimum pour nommer un commissaire de police :

Il doit avoir une grande connaissance du terrain. Un Commissaire de police ne peut avoir commencé comme 'cadet', n'avoir eu aucune expérience du travail sur le terrain, comme c'est le cas aujourd'hui; il doit avant tout aimer ses hommes;

Il doit savoir résister aux influences extérieures.

Je lance un appel au Premier ministre pour que le prochain Commissaire de police ait ses trois critères.

■ Comment voyez-vous le rôle éventuel d'un syndicat de police ?

Le premier objectif des policiers, c'est d'être au service de la population. N'oublions pas que nous sommes payés des deniers publics, nous sommes redevables envers la population et devons prodiguer un service efficace et efficient.

La population a souffert durant des années des

dysfonctionnements de la police. Il est de notre devoir de restaurer sa crédibilité. Le policier n'est pas un robot, c'est aussi un être humain qui a des émotions, des sentiments, il peut être fatigué, distrait et démotivé. S'il n'est pas heureux en raison de mauvaises conditions de travail, si le salaire ne suffit pas, si on souffre de transferts punitifs, arbitraires et abusifs, si l'on n'a pas la promotion qu'on mérite, il est évident que le policier ne pourra 'deliver the goods'. N'oubliez pas que nous avons eu notre dernier exercice de promotion après 13 ans, et cela, à la veille des élections générales.

Les policiers souffrent aussi des scandales entourant la gestion de la Police Welfare Association (PWA). Ils veulent un syndicat qui les défende lorsqu'ils subissent une injustice. Ils veulent respirer et surtout offrir au public un service digne de la force policière.

■ **Vous admettez donc que la police à Maurice n'agissait pas toujours en conformité avec les droits humains, tant au niveau des allégations de torture et de brutalités policières que de la manière arbitraire dont se faisaient des arrestations ?**

Oui, la force policière n'était pas nécessairement en conformité avec les droits humains. Si l'on veut agir comme un État moderne, il faudrait radicalement changer la manière de mener les enquêtes, d'effectuer des arrestations, d'inculper les prévenus. Il faut une réforme totale, car dès qu'une charge provisoire est logée contre une personne, elle est privée de sa liberté, de ses mouvements et doit se rendre souvent en Cour. Certaines procédures devraient être revues dès le début de l'enquête. Il ne faut pas se précipiter. Il faut peaufiner les investigations et dès qu'on voit qu'il y a un 'Prima Facie Case', alors la police intervient, interpelle la personne et loge une charge contre elle.

■ **Dis-Moi a maintes fois, l'année dernière, dénoncé cette manière de faire de la police.**

Il est important cependant de comprendre que je ne généralise pas. Moi-même, j'ai été victime à plusieurs reprises de certaines sections de la force, notamment du Central CID. N'oublions pas que diverses personnalités, dont l'inspecteur Moorghen, Me Rama Valayden, Me Roshi Bhadain, et d'autres encore, en ont été victimes.

Et tous les cas ont été rayés avant même qu'ils ne soient entendus devant une Cour de justice.

■ **Le défi majeur du gouvernement sera de rétablir la crédibilité de la police. Il faut tirer des leçons du passé. Le CCID ne devrait-il pas exécuter ses tâches en toute impartialité ?**

Il n'y a pas seulement le CCID, d'autres sections de la police sont encore entre les mains de suppôts de l'ancien régime. Elles devront rendre compte de leurs actes, car elles ont causé beaucoup de torts à certaines personnes.

Il faudrait une réforme totale, pas cosmétique, si la police veut se conformer aux droits humains. Il suffit qu'une personne fasse une déclaration pour que l'on arrête un citoyen le lendemain.

Il faut prendre le cas de A à Z, consulter le Directeur des poursuites publiques (DPP) s'il existe des zones d'ombre, aviser le DPP du déroulement de l'enquête et solliciter ses conseils.

■ **Si la police prend le chemin d'une réforme totale, notre État de droit en sera renforcé. Avez-vous l'assurance que le nouveau gouvernement amènera ce changement au sein de la police ?**

Dans le programme électoral, les leaders du nouveau gouvernement ont promis la mise en place d'un syndicat, l'indépendance de la force policière et de mettre sur pied une 'Police Academy'. La volonté est là : un syndicat pour libérer les policiers, assurer l'indépendance de la police pour éviter toute interférence extérieure néfaste et une académie pour assurer une meilleure formation des agents de l'ordre.

leure formation des agents de l'ordre.

J'ai eu une entrevue avec une personnalité, elle m'a assuré que le programme électoral sera appliqué. Je ne peux mettre en doute les actions du gouvernement.

■ **Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter ?**

J'ai mené un long et dur combat pour « libérer » les policiers. J'ai sacrifié ma carrière et ma vie familiale, j'en ai vraiment souffert. Mais dans ce combat, j'ai reçu le soutien de nombreuses personnes et je tiens à les remercier. Je ne veux pas les citer de peur d'en oublier.

Il y a surtout deux organisations qui m'ont aidé. Je remercie Dis-Moi, car je sais que votre organisation ne se lance pas dans un combat tête baissée, sans être convaincue de sa justesse. Dis-moi a estimé que le combat pour un syndicat de la police méritait une attention toute particulière. Je ne l'oublierai jamais.

Je remercie également la « Federation of Civil Service and other Unions » (FCSAU), sous la présidence de M. Gopee. Il m'a beaucoup soutenu, m'a donné l'opportunité de tenir des conférences de presse dans ses locaux. Il a aussi écrit au Bureau international du travail en son nom en faveur des policiers et il serait malhonnête de ma part de ne pas reconnaître la contribution de ces deux organismes.

Il y a finalement les trois avocats qui m'ont soutenu dans cette aventure : Mes Rama Valayden, Neelkant Dullooo et Kaviraj Bhukoree.

Qui est Jaylall Boojhawon ?

Le sergent Jaylall Boojhawon, 45 ans, marié et père de deux enfants se définit comme un idéaliste, soucieux du bien-être des autres, notamment de ses collègues policiers. C'est le 1er février 1990 qu'il a intégré les rangs de la police. Il est détenteur d'un LLB et a commencé un Master en droit international. Tout au long de ses 25 ans de service, le sergent Jaylall Boojhawon sera apprécié pour son sens de la justice et sa rigueur. Ce qui le rend populaire auprès des policiers. «Je ne suis pas de ceux qui obéissent aveuglément aux ordres, même

émanant d'un chef quand ils ne sont pas justifiés, légaux et qui relèvent plus d'intérêts personnels (vested interests) que de la notion de droit.»

C'est pour défendre les droits bafoués du policier, notamment concernant ses conditions, de travail, les horaires, et les moyens mis à leur disposition qu'il mènera croisade. Sachant que, statutairement (section 17 de la Police Act) le policier n'a pas le droit de se syndiquer et exprimer haut et fort ses revendications, sous peine d'être taxé d'insubordination.

ANNUAL GENERAL MEETING

DISMOI (Droits Humains-Océan Indien) (Registration number: 13272) is pleased to invite its members to its 2nd Annual General Meeting
Date: 24th January 2015 – Time: 10.30 a.m
Venue: St Andrews, Rose-Hill
For more information please contact us: 5 440 45 01 or 466 56 73
Agenda of the Annual General Meeting:
• Welcoming Address of President

- Election of Rapporteurs
- Opening of AGM
- Adoption of present AGENDA
- Activity Report
- Financial Report
- Operational Plan
- Proposal & election of members' Committee 2015
- A.O.B
- Lunch

Formation

Les cours de formation en droits humains et citoyenneté reprennent le samedi 31 janvier 2015. Ils auront lieu à la Salle Eddy Norton à Rose-Hill de 9h30 à 12h00 et ce durant quatre samedis. Ils prendront fin le 21 février. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de DISMOI, Arcades Ramdour, 289, route Royale, Rose-Hill - Tel : 5 440 45 01 – 466 56 73 ou INFO@DISMOI.ORG – Dépêchez-vous de nous contacter, les places sont limitées.

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DISMOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et /ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.



DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DISMOI, ARCADES RAMDOUR, 289 ROYAL ROAD, ROSE-HILL - TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG